



## Délibération du Conseil Municipal du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Réau, sous la présidence de Monsieur Alain AUZET, Maire de REAU.

<b>Date de convocation :</b>	<b>22/04/2026</b>	<b>Nombre de conseillers municipaux : 19</b>		
<b>Date d'affichage :</b>	<b>22/04/2026</b>	En exercice : 19	Présents : 16	Votants : 19
<b>Présents : (16)</b> Mmes ARZUR Elodie, BONNOMET Muriel, DA SILVA Marta, KLECZINSKI Nathalie, PADUA Elisabeth, VIMONT Isabelle. MM. AUZET Alain, BA IDRISSE Farid, CORMIER Stéphane, ESCARGUEL Joffrey, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Laurent, MARTIAL Pierre-Louis, ROSSIT Alexandre, SIMONNET Pascal, VICTOR Jordan. <b>Absents excusés : (00)</b> <b>Absents : (00)</b> <b>Représentées : (03)</b> Mme LETACHE Angélique par Mme Nathalie KLECZINSKI, Mme PADUA Virginie par Mme Elisabeth PADUA, Mme Florence PROFFIT par M. Sébastien LEQUERTIER.				
<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Nathalie KLECZINSKI				

### Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal **décide de verser** comme indiqué dans le tableau ci-dessous une subvention aux associations mentionnées.

Associations	Montant de la subvention
Amicale de la Police	300 €
Anciens combattants	200 €
APE La Colombe	3000 €
Ciné club « Réau fait son cinéma »	2000 €
Club de Loisirs de Réau	500 €
Club des Anciens Moissy-Réau	200 €
Comité des fêtes de Réau	7 000 €
Coopérative scolaire de l'école de Réau	1676 €
Jeunes Sapeurs-pompiers	150 €
Les restos du Cœur	500 €
L'Indicible Compagnie	400 €
Réau Bien Être	850 €
Réau Jeunes	1500 €
Réau Sports Loisirs	2500 €
Victimes et Avenir	250 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 026 €</b>

Envoyé en préfecture le 30/04/2026  
Reçu en préfecture le 30/04/2026  
Publié le  
ID : 077-217703842-20260429-DEL\_2026\_027-DE

Dit que les sommes seront inscrites au budget primitif 2026.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide par :**

**POUR : 16 voix** (Mmes BONNOMET Muriel, DA SILVA Marta, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique (représentée par Mme KLECZINSKI Nathalie, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie (représentée par Mme PADUA Elisabeth), PROFFIT Florence (représentée par M. LEQUERTIER Sébastien) VIMONT Isabelle.

MM. AUZET Alain, BA IDRISSE Farid, CORMIER Stéphane, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Laurent, MARTIAL Pierre-Louis, SIMONNET Pascal, VICTOR Jordan.

**CONTRE : 00 voix**

**ABSTENTION : 03 voix** (Mme ARZUR Elodie, M ESCARGUEL Joffrey, M. ROSSIT Alexandre)

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

En Mairie le 29 avril 2026

Le Secrétaire de séance  
Nathalie KLECZINSKI



Le Maire  
Alain AUZET



Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 077-217703842-20260429-DEL_2026_027-DE